

Conseil d'école extraordinaire Andilly
1^{er} mars 2016, 19h, salle du conseil municipal

Personnes présentes :

- M. Fagot, maire de la commune, M^{me} Dupraz, adjointe aux affaires scolaires et Mme Ecalle (DDEN)
- *Enseignants* : M^{me} Belhache, M^{me} Bescond (directrice Andilly), M^{me} Fagot, M^{me} Fortin, M. Raimond (directeur Sérigny)
 - *Représentants des parents d'élèves* : M^{me} Albuissou, M^{me} Barré, M^{me} Barabeau, M^{me} Bernard, M^{me} Catalane, M^{me} Gosselin, M. Legendre
- *Personnes excusées* : M^{me} Besançon (IEN), M^{me} Coislir, M^{me} Drouet, M^{me} Duverger, M. Sauvaget

Ordre du jour :

1. Etat des lieux pour la rentrée 2016 :

- 3 fermetures de classes sur la commune : 2 pour l'école maternelle (suite au départ des élèves du village de St Ouen qui a construit sa propre école maternelle et à une baisse des effectifs des élèves d'Andilly) et 1 pour l'école de Sérigny.
- 1 possible ouverture à l'école élémentaire d'Andilly

Les prévisions d'effectif sont :

- école maternelle : 108 élèves
- école de Sérigny : 45 élèves
- école d'Andilly : 86 élèves

Pour les prochaines années, les effectifs sont à la baisse sur les deux premières écoles et de nouveaux lotissements ne verront le jour qu'aux alentours de 2020, le plan d'occupation des sols de la commune n'ayant pas été revu et modifié lors du précédent mandat municipal.

Il est acté que pour la rentrée 2016, l'école de Sérigny aura 2 classes et qu'une réflexion sera engagée dans la courant du mois de septembre 2016 avec l'ensemble des partenaires (municipalité, enseignants et parents des deux écoles élémentaires) pour réfléchir à la possibilité d'un regroupement pédagogique.

2. Les modifications de la pause méridienne et leurs conséquences sur les horaires des écoles.

La mairie souhaite supprimer le transport en bus des élèves d'Andilly : nécessité de 2 bus à la rentrée pour moins de 500m sur des trottoirs refaits. Les enfants iraient donc à pied avec une augmentation du taux d'encadrement et un investissement de la municipalité dans des tenues de pluie.

La fermeture des classes et les effectifs très différents entre les écoles entraînent une modification de l'organisation des services de cantine. Le cuisinier et son équipe, en lien avec la commission école souhaiteraient inverser l'ordre de passage afin que les élèves de l'école élémentaire d'Andilly (qui sont les plus nombreux) mangent en dernier.

Cet échange des services entraîne une modification des horaires des 2 écoles :

- Ecole de Sérigny : 8h30/11h45 – 13h30/14h45 (lundi et jeudi) ou 16h15 (mardi et vendredi)
 - Ecole d'Andilly : 8h30/12h00 – 13h45/14h45 (lundi et jeudi) ou 16h15 (mardi et vendredi)
- Le mercredi, les horaires resteront inchangés : 9h-12h

L'inversion des services de cantine et les nouveaux horaires sont soumis au vote :

- Ecole de Sérigny : les enseignants sont d'accord, les parents s'abstiennent et préfèrent demander un délai pour consulter les parents d'élèves avant de voter
- Ecole d'Andilly : pas de contre, pas d'abstention : vote à l'unanimité

Clôture du conseil d'école extraordinaire à 19h10.

Les secrétaires : M^{me} Bescond, M^{me} Dupraz